

Entrée en vigueur – Règlement 2025-738-21

Prenez avis que le règlement **2025-738-21** intitulé : « **Règlement omnibus amendant le règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2013-738 afin de modifier diverses dispositions** » adopté le 5 mai 2025 entre en vigueur le jour de la présente publication.

Ce règlement est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques de la Ville.

Le 15 mai 2025
(U-2025.25)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière